

Le Mot du Maire

Encore une année vient de s'écouler. 2024 dans le rétroviseur, c'est le moment de dresser un bilan des événements et des actions sur la commune. Ce qui nous a tous frappés au début de 2024, ce sont les intempéries, les fortes pluies et le cortège de désagréments qui les ont accompagnés. Nous vivons probablement bien le changement climatique dont il est régulièrement question, en tout cas, cela a eu des conséquences directes sur notre commune. Mais l'année 2024 a aussi été une année bien remplie sur le plan des réalisations et de la mise en route de divers projets... dont voici le détail.

Commençons par les projets :

- le prix de l'électricité ne cesse de grimper, et la commune a entamé depuis des mois une démarche pour changer le mode de chauffage des bâtiments publics : il est prévu d'équiper les salles de classe de notre École et la Salle Communale (Rez-de-chaussée du Bâtiment OPAC) de poêles à granulés, tandis que le bâtiment qui abrite la Mairie et deux logements recevra une chaudière à granulés.

- la mise en place d'un plateau ralentisseur sur la R.D. 925 à la limite entre Monthion et Notre Dame Des Millières (et d'un parking au départ de la Route des Moisseaux), déjà prévue pour 2024, a nécessité des ajustements et une demande complémentaire de subvention. Mais le dossier est inscrit au programme de l'année 2025.

- à l'autre extrémité de la R.D. 925, un îlot central doit être installé qui permettra à terme à la fois de ralentir le trafic sur cette zone ainsi qu'un accès sécurisé sur la future O.A.P. « Cœur de Plaine » ou le secteur en vis-à-vis. Pour des raisons indépendantes de la commune, ce projet est pour l'instant retardé.

- encore dans le domaine de la voirie, je laisserai le soin au Conseiller Départemental de nous donner quelques informations sur l'avancement des travaux sur la R.D. 64 (voir article dans le bulletin municipal).

Mais d'autres projets ont bien avancé :

- à commencer par le Chalet du Moulin : inauguré fin Août, le Chalet est déjà bien fonctionnel et son aménagement intérieur se poursuit. Mais je pense que nous sommes tous d'accord sur ce point : c'est une belle réalisation ! (voir aussi l'article B.M.)

- suite au glissement intervenu en fin d'hiver sur la route de Notre Dame des Millières, un mur de soutènement a été mis en place ; ce qui n'aura duré que quelques mois de l'étude jusqu'à la réception des travaux ! Cette année, la chaussée sera encore améliorée par une cunette en enrobé sur son côté gauche de descendant. (voir là aussi l'article du B.M.)

- la Salle Sous la Mairie, accessible aux associations ainsi qu'aux habitants de la commune, a été réaménagée, équipée d'une vraie cuisine. Des tables et chaises viendront compléter le tout cette année.

Comme chaque année, et je me réjouis de cette constance, je veux remercier les nombreuses associations monthionaises et les bénévoles de la Bibliothèque qui travaillent sans relâche à l'animation de la commune ou au maintien du patrimoine. Mes remerciements vont aussi pour leur engagement aux enseignants, aux personnels de l'École, ainsi qu'aux employés communaux. Nous avons d'ailleurs accueilli cette année un nouvel agent technique, André Fromaget, dont nous tenons à saluer les compétences et la réactivité au service de la commune.

Merci aussi aux Pompiers du C.P.I. du Grand Arc.

Merci également à mes collègues élus qui travaillent avec constance à la gestion des affaires communales et aux travaux.

Enfin, je dois encore une fois très chaleureusement remercier nos élus départementaux et régionaux ainsi que les différents services de l'État pour leurs conseils avisés et leur soutien financier, sans lesquels aucun projet ne peut se concrétiser.

À toutes et à tous, en mon nom et au nom du Conseil Municipal, je souhaite une bonne et heureuse année 2025 !

Le Maire, Jean-Claude LAVOINE.